

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

**DELIBERATION N° CM_D_2026_011
CONSEIL MUNICIPAL DE WITTERSHEIM**

Séance du 20 mars à 18 h 30.

Convocation du 16 mars 2026

Sous la présidence du doyen de l'assemblée : Madame Brigitte WINSTEL

Présents : Jean-Marc STEINMETZ, Alexis ANDRISSSEN, Mathieu BETTWY, Charles BOUHR, Olivier DAULL, Cyrille GOTTRI, Maxime MISCHLER-RIEMER, Héléne HAPPEL GLATH, Audrey HOLTZMANN, Laura IMBS, Laetitia KNAB, Patrick NONNENMACHER, Noémie VIGNERON, Déborah SCHWARTZ & Brigitte WINSTEL

Absent : /

Election du maire

Présidence du plus âgé des membres du Conseil Municipal

Mme WINSTEL Brigitte, la plus âgée des membres du conseil, prend la présidence de l'assemblée (article L.2122-8 du CGCT). Elle dénombre quinze Conseillers présents et constate que la condition de quorum est remplie.

Elle invite ensuite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Elle rappelle qu'en application des articles L.2121-21 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu (articles L.2122-7 et L.2122-7-1).

Constitution du bureau de vote

Le Conseil Municipal désigne comme assesseurs : Héléne HAPPEL-GLATH & Charles BOUHR

Après un appel de candidature, il est procédé au vote.

M. Jean-Marc STEINMETZ est candidat au poste de Maire.

Premier tour de scrutin

La présidente, invite le Conseil à procéder à l'élection du Maire, conformément aux dispositions prévues par l'article L.2122-4 du Code des Collectivités Territoriales.

Chaque conseiller municipal, vote à bulletin secret. Le dépouillement de vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art L66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Monsieur Jean-Marc STEINMETZ : 14 voix

Monsieur Jean-Marc STEINMETZ ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire et est immédiatement installé.

Décisions certifiées exactes.

Wittersheim, le 20 mars 2026

Le Maire

Le secrétaire de séance



[Handwritten signature of the Mayor]

[Handwritten signature of the Secretary of the Meeting]